



Lors de période de tensions accrues ou de conflits armés internationaux, la Suisse en tant qu'Etat neutre est tenue d'empêcher autant que possible les violations de sa souveraineté tant au sol que dans son espace aérien. Photo© VBS/DDPS

Force aériennes

De nouveaux avions de combat pour notre sécurité

Divisionnaire Claude Meier

Chef de l'état-major de l'armée et Mandant du programme Air2030

Afin de maintenir la neutralité de la Suisse – tant au sol que dans les airs – l'armée doit être en mesure de défendre la Suisse de manière cohérente et efficace contre des menaces de toutes sortes. Bien que l'Europe centrale soit actuellement en paix et largement stable, un conflit ne peut jamais être exclu dans le futur avec une certitude absolue. Des menaces connues, mais aussi des menaces inconcevables, peuvent survenir à tout moment sans avertissement; la Suisse ne fait pas exception. La sécurité est un bien précieux dans lequel il faut investir et qu'il faut entretenir, car la sécurité ne va pas de soi, ni maintenant ni à l'avenir.

Ces dernières années, la situation sécuritaire a eu tendance à se détériorer et plusieurs pays européens sont en passe d'augmenter leurs dépenses militaires, certains de manière significative. Parmi les évolutions les plus marquantes de ces dernières années qui ont façonné l'environnement sécuritaire de la Suisse d'aujourd'hui et pour un avenir prévisible figurent une renaissance des politiques de puissance au niveau mondial avec les tensions qui les caractérisent, des conflits violents à la périphérie de l'Europe et dans son environnement immédiat, et l'importance croissante d'acteurs non étatiques disposés à recourir à la violence. Ce renouveau des politiques de puissance et l'augmentation des conflits d'intérêts entre états sont associés à un affaiblissement des organisations et des alliances internationales. Malgré une réduction notable depuis la fin de la guerre froide, il subsiste toujours en Europe un potentiel militaire considérable pour la conduite de conflits armés; et dans certains secteurs, ce potentiel s'accroît à nouveau. Même si le nombre de systèmes d'armes a été considérablement réduit au cours des vingt dernières années, leur efficacité au combat a eu tendance à augmenter dans de nombreux domaines, y compris celui de la guerre aérienne, grâce à l'amélioration de l'efficacité des différents systèmes. Par ailleurs, influencée par un certain retour de la compétition à dimension militaire illustrée tant par le réarmement mondial et les fortes augmentations des budgets alloués

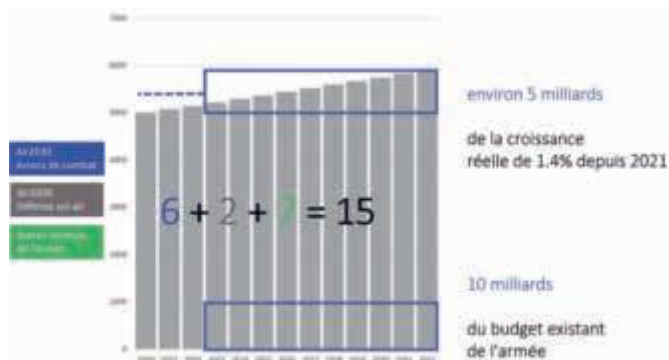
à la défense que par certaines ambitions affirmées par des grandes puissances et des puissances régionales, la volonté de l'Europe de renforcer ses propres capacités de défense s'est à nouveau accrue.

Le dimensionnement des moyens de défense aérienne ne doit donc pas se baser sur les besoins en situation normale, mais doit couvrir toute la gamme des risques. Négliger sa propre sécurité dans la croyance en un développement positif et par conséquent renoncer aux capacités militaires nécessaires comporterait de grands risques. Si des acquisitions ne devaient être lancées que lorsqu'une menace se concrétise, il ne serait guère possible, compte tenu des courts délais d'alerte d'une part et des longs délais d'acquisition d'autre part, d'introduire les nouveaux équipements puis d'atteindre la disponibilité opérationnelle nécessaire à temps. Les moyens de guerre aérienne en service aujourd'hui dans l'environnement de la Suisse le seront encore dans 30 ou 40 ans, car les avions de combat sont encore disponibles en grand nombre et de nombreux états continuent à investir dans leur renouvellement ou leur modernisation.

Au cours des dernières décennies, les menaces sont généralement devenues plus imprévisibles et plus complexes. Les nouvelles menaces n'ont pas remplacé les anciennes, mais s'y sont ajoutées. C'est pourquoi il est essentiel d'anticiper et d'investir dans l'avenir. L'acquisition de nouveaux avions de combat est donc un investissement dans la sécurité de la population ainsi que dans la protection de la place économique suisse. La sécurité de la population est synonyme de stabilité pour le pays, qui à son tour est la base d'un développement économique et social sain.

Nécessité du nouvel avion de combat

Air2030 porte sur la question fondamentale de savoir si la Suisse continuera à disposer d'avions de combat à l'avenir et par conséquent sur le maintien de notre

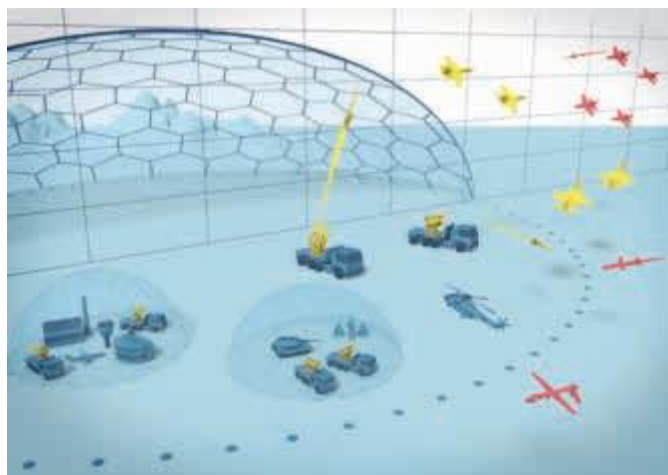


Les achats de nouveaux avions de combat et de moyens de défense aérienne basés au sol sont financés exclusivement par le budget ordinaire de l'armée. Graphique © VBS/DDPS, Etat-Major de l'Armée

capacité de défense crédible contre les menaces de la troisième dimension. Sans propres moyens de défense aérienne en bon état de fonctionnement, la Suisse risque de se retrouver confrontée à un espace aérien non protégé à partir de 2030 et ne serait plus en mesure de remplir son devoir d'exercer sa souveraineté sur son propre territoire.

Pour mémoire, l'espace aérien au-dessus d'un pays fait partie intégrante du territoire national. Ainsi, chaque état exerce la souveraineté sur son espace aérien. Il régit son utilisation et fait respecter les règles pour le sécuriser que ce soit au quotidien, lors de tensions accrues ou en cas de conflits armés. En conséquence, l'espace aérien revêt une importance stratégique tant du point de vue économique, militaire que sur le plan du droit international. Par ailleurs, on comprend par neutralité, la politique adoptée par un état qui reste à l'écart d'un conflit armé affectant deux ou plusieurs parties en s'abstenant d'y participer, que ce soit directement en prenant part aux hostilités ou indirectement en assistant l'un ou l'autre des belligérants. Les devoirs les plus importants des états neutres en cas de conflits armés consistent à : s'abstenir de participer à un conflit armé, assurer sa propre défense, garantir l'égalité de traitement des belligérants et ne pas mettre son territoire à disposition des parties en guerre. Lors d'un conflit armé international, la Suisse en tant qu'Etat neutre est par conséquent tenue d'empêcher autant que possible les violations de sa neutralité tant au sol que dans son espace aérien et elle ne soutiendra aucune des parties impliquées dans un conflit armé international.

En situation normale, les Forces aériennes surveillent l'espace aérien suisse dans le cadre de la police aérienne. A partir de la fin de l'année 2020, cette tâche sera assurée 24 heures sur 24, sept jours sur sept avec des moyens d'intervention, à savoir des avions de combat armés. En outre, les événements à haute visibilité tels que des conférences internationales seront également protégés contre les menaces aériennes non militaires dans le cadre du service de police aérienne. Si nécessaire, les Forces aériennes coopèrent avec les pays voisins sur la base des accords existants. Dans le cadre de la sauvegarde de la souveraineté sur l'espace aérien, les Forces aériennes doivent également être en mesure d'intervenir avec des avions de combat armés en quelques minutes en cas



La défense aérienne comprend la combinaison des avions de combat et de la défense sol-air. Graphique © VBS/DDPS, Etat-Major de l'Armée

de menaces inattendues dans l'ensemble de l'espace aérien suisse. Même en période de tension accrue, la souveraineté aérienne doit être maintenue de manière indépendante pendant des semaines, voire des mois.

La Suisse dispose actuellement d'un système global de défense aérienne. Cependant, les avions de combat actuellement utilisés atteindront bientôt la fin de leur durée d'exploitation technique et devront être remplacés d'ici 2030. Les F-5 *Tigers* sont en service depuis 1978 et leur technologie est déjà obsolète. Pour les missions de sauvegarde de la souveraineté sur l'espace aérien ils ne peuvent être engagés qu'avec une atmosphère transparente, à savoir pendant la journée et dans de bonnes conditions de visibilité, ce qui signifie que ce type d'avion ne peut guère être utilisé pour la police aérienne. En outre, les F-5 *Tigers* n'auraient aucune chance dans un combat aérien contre un adversaire moderne. Bien que les F/A-18 C/D *Hornets*, introduits en 1997, puissent être utilisés jusqu'en 2030 au plus tard grâce à la prolongation de leur durée d'exploitation, l'avionique, les capteurs et les systèmes pour l'exploitation et l'entraînement seront également dépassés d'ici là. Leur remplacement est également urgent car d'autres pays exploitant des F/A-18 mettront hors service leurs F/A-18 C/D *Hornets* d'ici 2030. Faire cavalier seul pour exploiter une flotte d'avions de combat n'est économiquement pas viable en raison des charges élevées, en particulier financières, que cela implique.

L'acquisition d'avions de combat est un investissement qui a des conséquences à très long terme. Si aucun nouvel avion de combat ne devait être acquis, la mise hors service du F/A-18 C/D *Hornet* signifierait une perte complète et durable du savoir-faire et des capacités correspondantes. Il s'ensuivrait des lacunes en matière de sécurité qu'il serait alors très difficile de combler. Sans avions de combat, la police aérienne ne pourrait plus être exercée de manière adéquate et conforme aux normes internationales, et la Suisse perdrait pour longtemps la capacité de protéger son espace aérien de manière autonome. Tout rétablissement à une date ultérieure prendrait fort probablement plusieurs décennies.



F/A-18 *Hornet*: les avions de combat sont un investissement à long terme pour la sécurité de la Suisse et de sa population. Photo © VBS/DDPS

Afin de protéger la Suisse rapidement, de manière efficace et effective contre les menaces aériennes en cas de crise, il n'existe actuellement aucune alternative appropriée aux avions de combat. L'utilisation exclusive de drones, d'hélicoptères de combat ou d'avions d'entraînement armés ne convient ni à la police aérienne ni à la défense aérienne. Ces aéronefs sont trop peu performants pour combattre avec succès un adversaire équipé de façon moderne : Les drones sont efficaces dans la reconnaissance aérienne ou pour effectuer des frappes sur des objectifs au sol mais ne conviennent ni à la police aérienne ni à la défense contre les avions de chasse ou les missiles de croisière. Bien que les hélicoptères de combat puissent appuyer les forces terrestres, ils sont trop lents pour la police aérienne ou la défense aérienne et ne peuvent pas voler suffisamment haut. Il n'y a pas non plus d'avions d'entraînement actuellement disponibles sur le marché qui répondraient déjà aux exigences minimales pour le service de police aérienne : selon le type, ils leur manquent la capacité de voler à des vitesses supersoniques, la capacité d'accélération ou ascensionnelle, des capteurs performants (par exemple un radar) ou un armement approprié. Les avions d'entraînement armés ne seraient en outre pas en mesure d'intercepter à temps les avions hostiles et encore moins de les combattre.

Contrairement à l'idée largement répandue selon laquelle des ressources financières fédérales supplémentaires seraient nécessaires, l'acquisition de nouveaux avions de combat est financée exclusivement par le budget ordinaire de l'armée et ne l'est donc pas au détriment des finances d'autres départements. En plus des budgets annuels réguliers disponibles pour les investissements en matière d'armement, qui s'élèvent à environ 1 milliard

de francs par an, il est prévu d'augmenter le budget de l'armée d'environ 1,4% par an en termes réels à partir de 2021. Les 6 milliards de francs suisses pour les nouveaux avions de combat feront donc partie des programmes d'armement ordinaires pour les années à venir. En conséquence, la part des dépenses militaires pour la défense nationale dans le produit intérieur brut devrait passer d'environ 0,7% à environ 0,8%. C'est encore très peu en comparaison internationale – l'OTAN recommande à ses membres de consacrer 2% du produit intérieur brut pour leur défense.

Si la Suisse devait abandonner complètement les avions de combat, elle se priverait d'une composante essentielle nécessaire à la défense du pays et de sa population. L'armée ne serait plus guère en mesure de remplir sa mission constitutionnelle dans un conflit armé de manière indépendante. En outre, une renonciation totale enverrait également un signal fort en matière de politique étrangère et de sécurité, car elle constituerait un changement fondamental dans la gestion du risque politique. Sur le plan international, cela signifierait que la Suisse renonce de *facto* à la sauvegarde de sa souveraineté dans l'espace aérien. Il est prévisible que dans les situations de crise et de conflit, cela encouragerait des acteurs étrangers à violer la neutralité; même des états « amis » pourraient se sentir contraints de tenir compte de violations de la neutralité suisse dans leurs propres planifications d'actions militaires.

De nouveaux avions de combat malgré ou à cause de la COVID-19

La pandémie COVID-19 nous a fait prendre conscience de la vulnérabilité de notre société et de notre économie, d'une part, et de l'évolution rapide de la situation mondiale, d'autre part. Il y a quelques mois à peine, le scénario selon lequel un virus pourrait entraîner la fermeture de pays entiers et l'arrêt de leur économie aurait été totalement inconcevable; et pourtant cela s'est produit en relativement peu de temps. Il est également apparu assez rapidement qu'en cas de crise, chaque pays prend d'abord soin de lui-même. Il est donc trompeur de croire qu'en temps de crise, nous pouvons compter sur le soutien inconditionnel des pays voisins et amis. En ce qui concerne l'acquisition de nouveaux avions de combat, on estime souvent que l'armée devrait intensifier sa coopération internationale en matière de sauvegarde de la souveraineté sur l'espace aérien et de défense aérienne ou envisager de rejoindre une alliance de sécurité telle que l'OTAN. Cependant, la coopération n'est pas gratuite. Une coopération efficace exige la participation de tous les partenaires. L'idée qu'un manque de capacités puisse être compensé par une coopération sans l'apport de propres ressources est irréaliste.

Dans le cadre du service de police aérienne les Forces aériennes surveillent l'espace aérien suisse et si nécessaire conduisent des interventions. Photo © VBS/DDPS



Bien que la Suisse n'ait pas été touchée de manière totalement inattendue par la pandémie COVID-19, les conséquences sanitaires, sociales et économiques ne sont pas à négliger. Cependant, il serait erroné de détourner notre regard des autres menaces et dangers possibles ou même de les monter les uns contre les autres. Fondamentalement la Suisse doit être prête à faire face à toutes les éventualités dans toutes les situations et pas seulement se préparer de manière optimale une fois qu'un événement s'est déjà produit.

L'armée est généralement orientée vers la protection et la sécurisation du pays, de la population et des infrastructures critiques et, en cas d'agression de type militaire, elle est l'instrument décisif. En tant que système global, l'armée est polyvalente et requiert à cette fin de disposer des capacités opérationnelles et des ressources appropriées. L'armée doit être prête à faire face à un large éventail de menaces et de dangers, même si ceux-ci ne semblent actuellement ni probables ni perceptibles en tant que tels. C'est pourquoi les avions de combat sont tout aussi indispensables que les moyens et compétences dans le domaine cybernétique ou sanitaire. Sans propres moyens de défense aérienne, l'armée ne serait plus en mesure de remplir sa mission constitutionnelle, car elle n'aurait plus la capacité de défendre efficacement la population civile contre des menaces aériennes.

En tant que partie intégrante du système global de l'armée, les avions de combat créent des conditions cadres stables permettant à l'Etat, à l'économie et à la société de fonctionner en toute sécurité. Du point de vue sécuritaire, personne ne sait comment le monde et l'Europe vont évoluer dans les prochaines décennies, mais nous sommes tous témoins de la rapidité avec laquelle la situation mondiale peut changer.

En période de tensions accrues il s'agit de maintenir la Suisse hors d'un conflit aussi longtemps que possible. A cette fin, disposer de moyens de défense aérienne modernes capables d'assurer un large éventail d'engagements augmente de manière considérable la liberté d'action à l'échelon militaire stratégique. En tant que système militaire clé à haute valeur opérationnelle, les avions de combat permettent de conduire des actions tant lors de phases d'escalade que de désescalade d'une crise. Dans le meilleur des cas, ils sont à même de dissuader un adversaire de nuire à la Suisse et à sa population. Disposer de moyens de défense aérienne modernes, polyvalents et interopérables crée par ailleurs les conditions techniques requises pour coopérer avec des partenaires et augmente ainsi la marge de manœuvre de la Suisse pour que nous puissions continuer à nous protéger efficacement contre les menaces aériennes à l'avenir.

C. M.



Les quatre appareils en lice pour maintenir la capacité d'intervention dans les airs de l'armée suisse au-delà de 2030 : l'Eurofighter *Typhoon*, le Boeing F/A-18 E/F, le F-35 *Lightning II* et le Dassault *Rafale*.

